|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  | | | Genève, le 18 mai 2023 | |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 5/13**  CE 13/TK | | - Aux Administrations des États Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 13;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
| Tél.: | +41 22 730 5126 | |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 | |
| Courriel: | [tsbsg13@itu.int](mailto:tsbsg13@itu.int) | |
| Web: | [https://itu.int/go/tsg13](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx) | |
| Objet: | **Réunions des Groupes de travail 1, 2 et 3/13 (Genève, 26 juillet 2023)** | | | |
| Madame, Monsieur,  J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux prochaines réunions des Groupes de travail 1/13 (*Réseaux et systèmes IMT-2020 et ultérieurs*), 2/13 (*Informatique en nuage et traitement des données)* et 3/13 (*Evolution des réseaux, confiance et réseaux utilisant la technologie quantique*), qui devraient avoir lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 26 juillet 2023.  La réunion du GT 1/13 s'ouvrira à 9 h 30, la réunion du GT 2/13 débutera à 11 h 15 et la réunion du GT 3/13 débutera à 14 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution des salles de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms).  Les documents, le lien pour l'inscription, les modalités de participation à distance et d'autres informations connexes figurent sur la page d'accueil de la [Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx). La réunion se déroulera uniquement en anglais et sans interprétation.  En outre, les réunions des groupes de travail seront précédées d'un atelier sur le thème "*Evolution des technologies de demain à l'horizon 2030*", qui aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, les 24 et 25 juillet 2023.  Les réunions des Groupes de travail ont essentiellement pour objet d'étudier la possibilité d'engager la procédure d'approbation (consentement) pour les projets de Recommandation UIT-T ci-après, selon qu'il conviendra, en fonction des résultats des réunions des Groupes du Rapporteur qui se tiendront de mai à juillet 2023:  **GT 1/13:**  • Y.IMT2020-qos-cg "Exigences en matière de garantie de qualité de service pour les jeux en nuage pris en charge par les IMT-2020" (Question 6/13)  • Y.IMT2020-qos-mon "Exigences et cadre pour le suivi de la qualité de service pour les IMT-2020 et les systèmes ultérieurs" (Question 6/13)  • Y.QKDN-qos-iw-req "Exigences relatives à la garantie de la qualité de service pour l'interfonctionnement des réseaux QKDN" (Question 6/13)  • Y.QKDN-qos-ml-fa "Réseaux de distribution de clés quantiques: amélioration de l'architecture fonctionnelle de la garantie de la qualité de service fondée sur l'apprentissage automatique" (Question 6/13)  • Y.ICN-SEAN "Architecture et cadre fonctionnel pour un réseau ICN sur site, élastique et autonome" (Question 22/13)  • Y.FMSC-frame "Continuité de service pour la convergence fixe, mobile et satellite dans le cadre des réseaux IMT-2020 et au-delà" (Question 23/13)  **GT 2/13:**  • Y.bDDN-NVReqCap "Réseaux fondés sur les mégadonnées – Exigences fonctionnelles et architecture fonctionnelle de la programmabilité du réseau" (Question 7/13)  • Y.Arch-INRA "Architecture fonctionnelle pour la prise en compte intelligente des exigences de réseau" (Question 7/13)  • Y.RaaS-reqts "Informatique en nuage – Exigences fonctionnelles pour la robotique en tant que service" (Question 17/13)  **GT 3/13:**  • Y.ous "Aperçu des exploitations agricoles intelligentes sans personnel fondées sur les réseaux" (Question 1/13)  • Y.arsm "Modèle de service pour un guide de tourisme centré sur l'homme avec réalité augmentée" (Question 1/13)  • Y.QKDN-iwac "Interfonctionnement des réseaux de distribution de clés quantiques – architecture" (Question 16/13)  • Y.trust-arch "Architecture fonctionnelle pour la fourniture de services fondée sur la confiance" (Question 16/13)  • Y.trust-an "Aperçu de la confiance pour les réseaux autonomes" (Question 16/13)  • Y.QKDN-rsfr (Y.3815) "Réseaux de distribution de clés quantique – aperçu de la résilience" (Question 16/13).  L'examen des notes de liaison à envoyer et des futurs programmes de travail est aussi inscrit à l'ordre du jour des réunions des Groupes de travail 1/13, 2/13 et 3/13. Comme convenu lors de la réunion de mars 2023 de la CE 13, s'ils disposent de suffisamment de temps, les participants à ces réunions examineront également le lancement des travaux relatifs aux nouveaux sujets d'étude.  Des informations pratiques concernant les réunions sont données dans l'**Annexe A**. Le projet d'**ordre du jour** des réunions, établi par les Présidents des Groupes de travail 1/13, 2/13 et 3/13, figure dans l'**Annexe B**.  **Principales échéances**:   |  |  | | --- | --- | | 26 mai 2023 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée. | | 14 juin 2023 | – Soumission des demandes de bourses ou des demandes de bourses pour la participation à une réunion électronique (au moyen des formulaires disponibles sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx); pour plus de précisions, voir l'Annexe A). | | 26 juin 2023 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx)).  – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne; pour plus de précisions, voir l'Annexe A). | | 13 juillet 2023 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne).](http://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/) |   Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.   |  |  | | --- | --- | | Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.  A picture containing font, graphics, white, logo  Description automatically generatedSeizo Onoe Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg13 CE 13 de l'UIT-T | | Informations les plus récentes concernant la réunion |   **Annexes**: 2 | | | | |

ANNEXE A  
  
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**: Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT-T disposant d'un [compte utilisateur UIT](http://www.itu.int/TIES/) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL**: Les réunions des Groupes de travail se dérouleront uniquement en anglais, sans interprétation.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT-T (<https://www.itu.int/en/general-secretariat/ICT-Services/Pages/default.aspx>).

Les délégués de l'UIT-T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge RFID. Les consignes électroniques sont situées dans l'entrée et au 1er sous-sol de la Tour de l'UIT, ainsi qu'au rez-de-chaussée du bâtiment Montbrillant.

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leurs ordinateurs, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée. Voir les détails à l'adresse <http://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT ([servicedesk@itu.int](mailto:servicedesk@itu.int)) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: L'outil [MyMeetings](https://remote.itu.int/) sera utilisé pour assurer la participation à distance toutes les réunions des Groupes de travail. Pour pouvoir accéder à la réunion à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

**INSCRIPTION PRÉALABLE, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**: L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres, notamment en ce qui concerne les fonctions et les demandes de bourse (y compris les demandes de bourse pour la participation à une réunion électronique). Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

**BOURSES**: Afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/fellowships/Documents/2022/ListEligibleCountries2022.pdf), **deux types** de bourses sont accordés pour cette réunion, en fonction des ressources financières disponibles:

• une **bourse partielle pour la participation en présentiel**; et

• une **bourse pour la participation électronique**.

Les bourses pour la participation électronique à une réunion consistent en un remboursement des coûts de la connectivité pendant la durée de la manifestation. S'agissant des bourses partielles, jusqu'à deux bourses partielles par pays pourront être accordées, comprenant uniquement une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les frais divers). Il incombe à l'organisation d'affiliation du candidat de financer le reste des coûts de participation.

Conformément à la Résolution 213 (Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, les candidats aux bourses devraient être choisis dans un souci d'équilibre entre les hommes et les femmes et d'inclusion des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers. Les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, notamment soumission de contributions écrites pertinentes; répartition équitable entre les pays et les régions; demandes émanant de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers; et parité hommes-femmes.

Les formulaires permettant de demander une bourse pour les deux types de bourses sont disponibles sur la [page d'accueil de la Commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx). **Les demandes de bourses doivent parvenir le** **14 juin 2023 au plus tard**. Elles doivent être envoyées par courrier électronique à [fellowships@itu.int](mailto:fellowships@itu.int) ou par télécopie au +41 22 730 57 78. **L'inscription (approuvée par le coordonnateur responsable) doit être effectuée avant de soumettre une demande de bourse**, et il est vivement conseillé de s'inscrire à la manifestation et d'engager le processus de demande sept semaines au moins avant la date de la réunion.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre organisation, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion.** Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <https://itu.int/en/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <https://www.itu.int/net>.

Annex B

**Meetings of Working Parties 1/13, 2/13 and 3/13  
Geneva, 26 July 2023**

Draft agenda

1 Opening remarks and welcome

2 Approval of the agenda for the plenary meetings of Working Parties 1, 2 and 3/13

3 Review the results of Rapporteur Group meetings (May – July 2023)

4 Consent of draft Recommendations

5 Approval of Outgoing Liaison Statements

6 Agreement on future activities

7 (Time permitting) Agreement on new work items

8 Divers

9 Closure of the meeting

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_